

Focus métiers verts : les métiers de techniciens et ingénieurs de l'environnement*

* Les métiers de l'environnement regroupent deux professions et catégories sociales, « Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions » (477d) et les « Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement » (387f).

Marché du travail



Ventilation des principaux métiers recherchés selon le nombre de projets de recrutements et part des projets jugés difficiles (Pôle emploi - BMO 2019)

Libellé métier	Nb de projets de recrutement	Part (%) des projets jugés difficiles
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	743	83
Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	63	63,5

Emploi



1056 emplois (Insee DADS) dont :

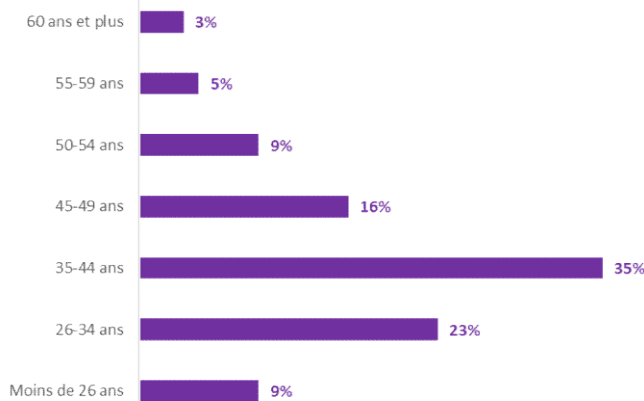
* 64% de techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions,

* 36% d'ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

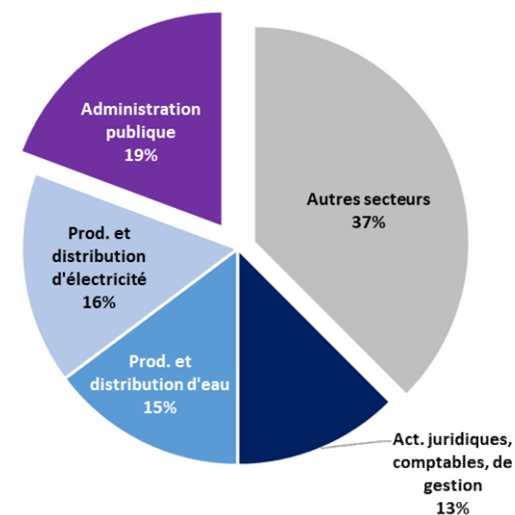
30% des emplois sont occupés par des femmes

64% des emplois sont en CDI

Répartition de l'emploi salarié des professions de la production et distribution d'énergie par tranche d'âge (Insee DADS)



Principaux secteurs recruteurs des professionnels de la production et distribution d'énergie (Insee RP2016)



L'offre de formation initiale associée aux métiers de techniciens et ingénieurs de l'environnement

Formation initiale

Niveau **BAC +2**
et supérieur

Libellé diplôme	Niveau de formation	Nb d'apprenants (rentrée 2018)	Formation initiale, Apprentissage	Ventilation du nombre d'apprenants par département					
				18	28	36	37	41	45
BTSA GESTION PROTECTION DE LA NATURE	3	129	Formation initiale					64	65
Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement Parcours Géomatique, Limnologie, Environnement et Territoires (GLET)	1	non renseigné	Formation initiale						1S*
Master Environnement, Territoire, Paysage	1	non renseigné	Formation initiale					1S*	

1S* = En l'absence d'information sur le nombre d'inscrits, 1S* renvoie au nombre de sessions de formation, à savoir 1 session.